



## Fondation des écoliers Mont-Bleu

Procès-verbal de la séance régulière du jeudi 12 février 2015 à 19h

**Étaient présents:**

Julie de la Riva  
Ghyslain Carrier  
Silvia Barkany  
Lucie Boucher  
Marie-Josée Rivard (19h15)

**Invitées:**

**Absentes:**

Anik Doré  
Hilda Dib

**1. Accueil et présences**

Présentation et vérification du quorum par le président qui nous souhaite une bonne année. Nous revenons brièvement sur la rencontre spéciale du 8 décembre 2014 où la résolution pour la trésorerie a été mieux définie.

**2. Ouverture de la séance**

Ouverture à 19h

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts de points par Ghyslain Carrier et appuyée par Lucie Boucher. S'assurer d'inclure le point TRESORERIE à l'odj.

**RÉSOLUTION  
F2014-08**

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du 8 décembre 2014**

Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2014 par Julie de la Riva et appuyée par Ghyslain Carrier.

**RÉSOLUTION  
F2014-09**

**5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 28 octobre 2014**

Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2014 par Ghyslain Carrier et appuyée par Silvia Barkany

**RÉSOLUTION  
F2014-10**

## 6. Suivis :

- a. Les signataires pour la caisse Desjardins sont en bonne et due forme, et reconnus.
- b. Le transfert sur le nouveau logiciel se passe bien. Les différents comptes ont été créés (cour d'école, pizza, BBQ, etc). La fin d'année se fera en date du 31 janvier 2015. Les reçus d'impôt sont presque tous terminés et créés dans Excel. Beaucoup de temps a été investi aux transferts et créations de clients, mais tout est en ordre. On passe prochainement à la consolidation de l'année.
  - On se demande comment ces reçus sont envoyés aux parents/donateurs. On suppose via le facteur de l'enfant. SUIVI.
  - De plus, on suggère qu'une note soit mentionnée aux parents, soit via le calendrier mensuel ou directement par courriel aux parents de vérifier le facteur de leur enfant, afin de récupérer -si c'est le cas- leur reçu. SUIVI
- c. Fond vert : 3 240\$ reçu? SUIVI.
- d. Entretien terrain synthétique. Le chèque a été émis. Tous les membres sont surpris de la récurrence éventuelle de cet entretien annuel, qui pourrait tourner autour de 2 000\$. Cette somme doit être prise directement du budget *cour d'école*. SUIVI.
  - Une location (\$) pour l'utilisation du terrain est discuté. Qui sont les autres utilisateurs *officiels*? (autres que l'école et le voisinage). Le président communiquera avec l'ARSO. SUIVI
- e. corrections terrain synthétique. SUIVI

## 7. Trésorerie

Nous avons au compte environ 70 000\$, dont 5 000\$ est réservé à la cour d'école.

Suite au comptage du marcheton, un dépôt de 15 539\$ a été effectué. Quel est le profit du marcheton, dépenses à considérer?

Au 1 février, 24 703\$ montant accumulé pour la cour d'école 2013-2014, dont il faut soustraire 2012.06\$ pour l'entretien du 20 oct. 2014. Il reste donc 22 691,57\$ pour 2014-2015.

On discute du marcheton et on retient certaines idées: maintenir l'activité à l'automne, renouveler l'approche, améliorer l'animation, émettre un thème/une couleur (ex chasse aux trésors).

## 8. Don au CHEO

Suite à une suggestion courriel de la directrice et après approbation unanime de tous les membres par courriel, il est proposé par Silvia Barkany et appuyés par Lucie Boucher qu'un don de 50\$ soit fait à la Fondation du CHEO à la mémoire d'une élève de secondaire IV au programme inter à l'école secondaire de l'Île, et finissante d'Inter Mt-Bleu, Flavie Jubinville, décédée en janvier 2015.

Le chèque a été remis lors de la cérémonie de vie au Doubletree Hilton du lundi 2 février avec un petit mot des membres de la Fondation des écoliers du Mt-Bleu.

**RÉSOLUTION  
F2014-11**

### **9. Soirée Cinéma : jeudi 26 février 2015**

Suite à l'inquiétude des résultats anticipés du marcheton à la fin de l'année dernière, il a été proposé par Ghyslain Carrier et appuyée par Lucie Boucher d'organiser une soirée cinéma par la Fondation, dans le cadre de la semaine du Carnaval. Une enseignante d'expérience de l'école, Louise Beauchamps, a pris le leadership de ce projet, et a obtenu l'approbation (film, prix demandé, technique, etc) de la directrice.

La logistique de la soirée, les achats de friandises et le déroulement se feront conjointement entre les membres de la Fondation, certains bénévoles et Mme Beauchamps.

**RÉSOLUTION  
F2014-12**

### **10. Dîners-pizza**

Suite à l'analyse des frais et des coûts des dîners-pizza et considérant :

- que ces dîners mensuels sont appréciés par les parents et les élèves,
- qu'ils sont dédiés à certaines vocations de l'école et de sa communauté,
- que les profits diminuent au fils des ans,
- que depuis plus de 9 ans les prix de vente des articles n'ont pas été modifiés,

il est proposé par Lucie Boucher et appuyée par Silvia Barkany qu'une augmentation de 0,50\$ soit attribuée par pointe de pizza (2\$ à 2,50\$), mais que le prix du dessert et du jus soit maintenu.

**RÉSOLUTION  
F2014-13**

### **11. Varia**

**Chèque** : La trésorière demande comment récupérer d'autres chèques, car le cahier tire à sa fin. Demande directe à la caisse moyennant certains frais, qui seront inclus dans les frais administratifs de la Fondation.

**12. Prochaine séance** : jeudi 30 avril à 18h30, suivi à 19h de l'AGA.

### **13. Clôture de la séance**

Il est proposé par Ghyslain Carrier et appuyé par Marie-Josée Rivard de lever l'assemblée à 20h50.

**RÉSOLUTION  
F2014-14**